



Rapport d'Activité 2014

Sommaire

Rapport d'Activité	5
<i>Rapport Moral</i>	7
<i>Rapport d'Activité Général</i>	11
Des regards portés sur...	17
<i>Le Projet Associatif en mouvement</i>	19
<i>Le Centre des Services Partagés</i>	21
<i>La formation : « lutter contre les violences conjugales »</i>	23
<i>L'espace créatif d'étap'ADO : « Je veux écrire mon histoire !... Le voyage forcé »</i>	27
Identité de l'association	29
<i>Gouvernance</i>	30
<i>Engagements et orientations de l'association</i>	32
<i>Implantation</i>	33
<i>Services</i>	34
<i>Statistiques</i>	35
<i>Bilan social</i>	37
<i>Éléments financiers</i>	38



Rapport d'Activité

Rapport Moral

Rapport d'Activité Général

*« La vraie générosité envers l'avenir consiste à
tout donner au présent »*

Albert Camus

Il y a un an nous nous réjouissons ensemble du redressement spectaculaire de la situation économique de notre association, que nous avons réussi en six mois grâce à l'engagement de tous. Cette année, en 2014, nous pouvons maintenant partager la satisfaction d'une association consolidée, non seulement sur le plan économique, mais aussi sur le plan de l'activité comme sur celui de notre organisation générale.

La consolidation globale

L'activité est revenue à des niveaux équilibrés, voire au-dessus de la prévision, la situation économique évidemment est bonne, celle-ci dépendant d'abord du niveau d'activité mais aussi de la bonne gestion des directions, et les équipes de direction ont progressivement poursuivi leur consolidation pour mieux conduire les projets de services. Le rapport d'activité générale et le rapport financier qui vous seront présentés montrera tout cela avec précision.

L'enjeu était important. Le devenir de certains services pouvait être menacé à terme avec la crainte de ne plus pouvoir continuer notre action auprès des enfants. Aujourd'hui cette menace est éloignée. Le plan d'actions fixé par le conseil d'administration et mis en œuvre depuis deux ans par la direction générale avec les équipes de direction des services a permis de conduire à bien cette consolidation avec l'ensemble des salariés de la Sauvegarde.

Que chacun, à sa place, dans son rôle, en soit vivement remercié.

L'œuvre à laquelle tous nous avons contribué, a un sens. C'est celui de pouvoir continuer d'apporter dans les meilleures conditions le soutien que les familles et les enfants attendent de notre association.

Ce n'est pas de faire du chiffre. Ce n'est pas de dégager des bénéfices. Ce n'est pas de faire du profit.

C'est de s'assurer les moyens dont nous avons besoin pour déployer et développer nos actions. Dans ces temps de conditions économiques contraintes, nous avons l'ardente obligation de rester vigilants, en pilotant avec la plus grande précision nos services et en gérant avec la plus grande rigueur les fonds qui nous sont confiés par les pouvoirs publics, et ceci dans l'intérêt premier et supérieur de ceux à qui ces moyens sont destinés.

Le projet associatif

C'est aussi le sens de notre projet associatif pour lequel l'année 2014 a été importante. Car, tout en conduisant le redressement et la consolidation de l'association, après sa réécriture, cette année, près d'une centaine de salariés avec plusieurs administrateurs se sont régulièrement réunis dans des groupes de travail pour réfléchir à la mise en œuvre concrète de notre projet. Ce qui montre clairement que sans projet associatif, rien n'est vraiment possible.

Les dernières rencontres qui ont permis de faire le point sur ces travaux montrent à nouveau la grande richesse de notre association tant par ce qui se fait que par les projets qui sont proposés. Beaucoup de belles idées ont été travaillées pour répondre à nos orientations, et sans nul doute l'année 2015 ne se terminera pas sans que certaines puissent être mises en œuvre. Je pense en particulier à celles sur la place et la parole des bénéficiaires, à celles qui permettraient de renforcer la communication entre nous tous pour renforcer notamment un management participatif toujours exigeant pour tous, mais aussi celles qui

nous aideraient à mieux communiquer avec nos partenaires institutionnels. Notre projet associatif est le socle et les fondations de notre action quotidienne. Il est la pierre sur laquelle nous organisons ensuite ces actions et le fonctionnement que nous développons chaque jour. Il est notre boussole et notre ciment en même temps. Gardons notre cap en regardant tous dans la même direction.

AudaCité

Dans cette direction se trouve AudaCité. Nous l'avons voulu, nous nous y sommes beaucoup investis en 2014 et nous y sommes attachés et nous y tenons beaucoup. Aujourd'hui AudaCité fait partie de notre projet et nous faisons partie du projet AudaCité. Ce que nous avons réalisé en 2014 dans et avec AudaCité a confirmé que la solidité de nos associations, de notre association, dépend aussi de ce beau projet qu'est AudaCité. Notamment nous avons pu finaliser notre tour des conseils généraux qui nous ont à chaque fois encouragés tout en restant attentifs à notre avenir.

Se regrouper avec d'autres associations, partager nos savoir-faire, nos savoirs, nos moyens, est une autre ardente obligation dans l'environnement économique et politique dans lequel nous agissons pour assurer l'avenir. Le choix que nous avons fait, de regrouper des associations tout en leur conservant leur identité, est un choix novateur, mais difficile et exigeant, et probablement plus long que n'importe quel autre. C'est une aventure, qui si nous la réussissons, fera date dans le monde associatif. Le séminaire que nous avons partagé avec les administrateurs en novembre a été une étape importante pour l'évolution de l'organisation d'AudaCité afin de trouver les moyens de concrétiser encore davantage cette construction qui nous permet aujourd'hui de développer quelques actions comme les rencontres entre cadres, des formations pour les salariés, ou d'engager une démarche de recherche de marges économiques en profitant de la masse que nous représentons. Il faudra aller plus loin et nous espérons qu'en 2015, enfin nous pourrions développer des actions à partir de nos savoir-faire dans l'intérêt des personnes et des enfants en difficulté.

L'engagement des administrateurs

Enfin, je voudrais terminer ce rapport moral par l'action, mais surtout l'engagement des administrateurs. Nous avons de la chance. Notre association a de la chance. Nous devons en avoir conscience.

Les associations sont d'abord l'émanation de citoyens qui décident de se donner les moyens de mettre un œuvre un projet qui participe de la construction de la société et dans notre cas en particulier pour venir en aide et notamment protéger les enfants. C'est la personne morale représentée par le conseil d'administration.

Dans des grandes associations comme la nôtre, la professionnalisation est importante, et les administrateurs souvent se contentent d'une gestion administrative en déléguant à la direction générale la majeure partie de leurs pouvoirs. Ce qui parfois à terme peut finalement fragiliser l'association face aux pouvoirs publics qui d'abord ont à faire avec la personne morale. Nous connaissons beaucoup d'associations dans ce cas.

Loin d'un conseil d'administration « chambre d'enregistrement », depuis de nombreuses années, à la Sauvegarde, l'engagement politique, au sens de citoyen, est total de la part des administrateurs qui assument à mes côtés toutes leurs responsabilités. Les débats sont solides, les décisions qui guident les orientations sont prises à l'issue d'échanges où chacun fait entendre son point de vue avec conviction, n'ayant comme seule préoccupation que le devenir de l'association dans l'intérêt des familles et des enfants. La participation de beaucoup d'entre eux, bénévoles, aux travaux divers de l'association, pour apporter tant leurs compétences que leur point de vue de citoyen, est régulière et donne la part de légitimité politique à ce qui se fait dans l'association. C'est le cas des différentes commissions dans lesquelles certains participent, ou dans les rencontres avec les services.

C'est la force de notre association, pas toujours visible, car quelque fois qui s'exprime tard le soir dans une

ambiance d'amitié et de travail, mais une force bien réelle. C'est aussi cette force qui s'est exprimée en 2014 pour conduire la Sauvegarde.

Je voulais simplement terminer mon rapport moral en leur rendant hommage avec vous, en les remerciant pour tout ce travail accompli avec abnégation mais avec conviction pour la protection des enfants et l'accompagnement des personnes en situation fragile à nos côtés.

Alain LAVALLE
Président

Avons-nous toujours conscience que nous construisons l'avenir chaque jour ? Que les choix que nous faisons, les décisions que nous prenons, les actes que nous posons, fondent et modèlent en quelque sorte notre association de demain. C'est en tout cas ce que nous enseigne notre année 2014.

Nous avons traversé une année 2013 tendue sur le plan économique, qui nous avait conduits à prendre des décisions importantes modifiant, voire transformant notre organisation et nos modes de faire dans ce domaine. Les impacts déjà perceptibles en 2013 sont clairement visibles en 2014.

Tout ne se réduit pas à la vision économique de nos activités, et l'année 2014 ne se résume évidemment pas aux actions conduites sur les questions budgétaires. Mais la résolution de cette question a été déterminante et constitue en soi en 2014 un fait majeur pour le devenir de notre association. Les moyens économiques, comme le nom l'indique, ne sont qu'un moyen. Mais ils sont le moyen indispensable pour mettre en œuvre nos actions. Ce n'est pas ce qui nous guide, mais c'est ce qui conditionne cette mise en œuvre, sans lequel elle ne serait pas possible. C'est pourquoi nous y avons apporté une attention particulière, en toute responsabilité, mais sans détourner nos yeux de ce qui nous anime, de ce qui est notre projet, c'est-à-dire notre action de tous les jours auprès des enfants, des jeunes et des adultes que nous aidons.

Un redressement économique nécessaire

Le redressement économique était le premier point de la feuille de route de l'année 2014 pour supprimer ou au moins éloigner clairement les risques dans lesquels la situation de l'année précédente avaient placé certaines activités, pouvant aller jusqu'à mettre en danger l'équilibre général de l'association.

Ce redressement économique a été poursuivi et renforcé et a permis à notre association de retrouver une situation solide. Le résultat économique consolidé de notre association en 2014 est largement positif, dû en particulier à une activité retrouvée ou en forte progression. Il est par exemple important de noter qu'un service comme le CJSE, depuis longtemps en déséquilibre, a vu son activité progresser de manière magistrale, répondant ainsi aux besoins du tribunal. Le travail incessant de communication de la direction du service est pour beaucoup dans cette progression, permettant aux magistrats de mieux connaître le savoir-faire du service notamment auprès des auteurs de violences conjugales. De même l'activité du PAF s'est redressé, grâce à une première amélioration des processus d'admission.

Nous confirmons ainsi sur une année entière que les décisions prises dès le milieu de l'année 2013 étaient les bonnes. En effet, celles-ci ont préfiguré les principes de travail à tous les niveaux de responsabilité, les procédures et les tableaux de bords, désormais définitivement établis en matière de gestion de nos services et de notre association, et confirmé l'utilité de la mise en place progressive du Centre de Services Partagés qui à terme réunira les comptes de l'association. L'engagement de l'ensemble des personnels, quelle que soit sa place et sa fonction et celui des administrateurs ont été et continuent d'être un atout considérable et indispensable qui a favorisé ce redressement. Dans ce domaine, il y a eu un avant 2014, il y aura un après 2014.

AudaCité plus forte

Notre association a encore beaucoup investi dans la construction d'AudaCité pour que ce regroupement d'associations que nous avons initié avec la sauvegarde de Paris acquiert une force utile et solide pour l'avenir, tant sur le développement de projets sociaux ou éducatifs que sur la mise en commun de moyens.

C'est en ce sens que le nouveau président d'AudaCité, Alain LAVALLE élu en 2014, a souhaité l'organisation d'un séminaire de prospective pour réfléchir sur la meilleure structure possible pour faire face à l'avenir. Les travaux de ce séminaire organisé en novembre ont débouché sur la mise en place d'un groupe de travail réunissant quatre administrateurs et les directeurs généraux qui devront proposer la structure juridique la plus adaptée à cette orientation et une répartition des champs de décision entre AudaCité et les associations permettant une véritable opérationnalité des orientations décidées par AudaCité.



Néanmoins, en 2014 AudaCité a poursuivi ses activités habituelles. Régulièrement les cadres de services se sont retrouvés pour échanger leur pratiques et leurs questionnements, une action de formation et une conférence a été organisée sur les évolutions des parentalités et leurs impacts sur les pratiques professionnelles, une conférence sur les rapports entre les associations et les pouvoirs publics a réuni les administrateurs et les cadres et enfin l'assemblée générale a permis de partager avec les salariés présents une réflexion proposée par le philosophe Eric Fiat sur « l'intelligence collective » appréciée de toutes les personnes présentes.

Une Sauvegarde avec des équipes de direction renforcées

Les équipes de direction sont la pierre angulaire du pilotage des services. Les fonctions de directeur et de chef de service ont évolué dans le secteur social, tout comme celles des autres métiers qui font le travail social ou qui le soutiennent. Désormais le chef de service n'est plus dans l'entre deux. Entre les équipes et la direction. Il est dans la direction. Ce changement fait inévitablement bouger les positions, les postures, le quotidien du travail. C'est ce que nous avons mis au travail en 2014 et qui devra se poursuivre pour accompagner chacun et chacune dans sa « nouvelle » fonction. Les conséquences de ces évolutions se situent à tous les niveaux de l'organisation et nécessitera des réflexions pour consolider le fonctionnement dont nos services ont besoin pour conduire désormais les projets.

Une communication plus active

Depuis deux ans, l'association a pu développer une structure de communication grâce à la collaboration d'Hélène PRESLE, qui travaille avec nous dans le cadre d'un emploi d'avenir. Cette structure est maintenant opérationnelle puisqu'elle réunit tous les mois, soit au téléphone, soit dans les services, des correspondantes communication qui sont des relais permanents permettant d'identifier des sujets que les services souhaitent ou devraient communiquer et partager dans l'association. Le Direct'Infos est maintenant régulier, des



reportages, interview, photos et vidéos sont systématiquement réalisés lors d'évènements associatifs ou dans les services, puis diffusés également sur nos sites intranet et internet. Cette communication contribue désormais à ce que nous faisons association ensemble.

Des projets transversaux...

Un Pôle Protection de l'Enfance en Milieu Ouvert, pour plus de cohérence

Avec le projet de service qui a réuni les deux services AEMO de notre association, Nord et Sud, mis au travail pour donner un référentiel commun à l'ensemble des services de l'action éducative en milieu ouvert de l'association, le projet de construction d'un pôle protection de l'enfance en milieu ouvert (PPEMO) constitue la deuxième phase de la construction que nous souhaitons développer pour donner de la cohérence à nos actions. Ce projet a été en réflexion dans les équipes de direction, a été présenté aux salariés et aux instances représentatives du personnel avant d'être présenté aux autorités du département. Une première étape pourrait d'abord permettre de mettre en place une direction commune aux services d'AEMO. La seconde étape permettrait de réunir les services AEMO et AGBF. Ce qui permettrait de donner une direction dédiée aux activités autour du logement auquel serait ajoutée la dimension insertion.



Un Pôle Habitat, Logement et Insertion pour tous

Ce projet de pôle Habitat, Logement et Insertion, est directement lié à la mise en place du Pôle Protection de l'Enfance en Milieu Ouvert. L'un donne la possibilité à l'autre d'exister. En effet notre objectif est de consacrer une direction entière au logement et à l'insertion pour que soit porté le développement de cette activité. Il est donc pour cela nécessaire que les pouvoirs publics qui financent et contrôlent ces activités partagent avec nous la vision prospective de ce projet que nous voulons volontairement transversal à l'ensemble de nos activités. Pour cela il faut également que les questions simplement budgétaires trouvent des solutions sans risque, étant entendu que notre objectif est de faire évoluer nos organisations et nos actions à moyen constant.

Des directeurs qui partent...

En 2014 trois directeurs ont quitté l'association. Geneviève HAMOIGNON, directrice du Placement Familial et Maïté ANDREOLLA directrice du service AEMO nord ont fait valoir leur droit à la retraite, et Frédéric DUVAL, directeur du SAUO, nommé directeur du PAF a décidé de retrouver sa Normandie.

Ces changements marquent l'association à plusieurs titres. Tout d'abord parce que Maïté ANDREOLLA et Geneviève HAMOIGNON étaient des figures historiques de la Sauvegarde, après une longue carrière et avoir assuré plusieurs postes de direction, leurs départs tournent une page importante de l'association. Ensuite parce que ces départs nous ont conduits à réinterroger naturellement notre organisation, et ont été un des points déterminants dans notre réflexion sur la mise en place du Pôle de Protection de l'Enfance en Milieu Ouvert et du Pôle Habitat, Logement et Insertion.



...Une page qui se tourne

Une MOUS durant 15 ans



La MOUS à Clichy sous Bois a été créée le 1^{er} mai 1999. Elle a donc cessé son activité le 31 décembre 2014. L'équipe n'était constituée que de 5 personnes, mais quel travail réalisé en 15 ans, chaque jour!

Une équipe riche de ses complémentarités au plus près des réalités de vie des habitants, forte de son implication forte et sa réactivité auprès des partenaires...

Ses principes de travail : Pas de logichet. Etre disponible. S'adapter. D'abord être humains. Etre tout simplement là. Etre un lien. Etre à côté et aux côtés. Assurer une position décalée hors des logiques institutionnelles et des pouvoirs publics dont l'action principale est davantage centrée sur la médiation.



Mais sur un chemin semé de doutes, d'inquiétudes, avec des évolutions permanentes...mais toujours là au bout de 15 ans.

D'abord, la MOUS Forestière, puis la MOUS Médiation collective en 2003 avec la signature de la convention ANRU, et enfin la MOUS Mieux vivre ensemble en 2010.

Son travail quotidien : Un accompagnement des habitants avant, pendant et après leur relogement.

- La sensibilisation au respect du cadre de vie
- L'information des habitants sur le projet urbain et la médiation
- La veille sociale
- La contribution à la gestion urbaine de proximité

Une forte émotion a marqué la soirée d'un « au revoir » aux habitants, tristes et voire furieux, de ce départ. La Sauvegarde avec ses salariés doit être fière ensemble de ce beau travail réalisé pendant 15 ans au plus près des habitants et des enfants.

Nous regrettons ce départ qui ne nous a jamais paru opportun. Nous sommes convaincus que les territoires humains de nos villes ont besoin des associations, justement placées hors des logiques institutionnelles, pour construire et garantir le lien entre les habitants et les pouvoirs publics.

Cette place ne peut être assurée que par les associations.

Bien sûr, elles ne sont que de passage... Pour que chacun suive son chemin. Mais les retirer, pour des raisons purement économiques, est un vrai risque pour l'avenir.

C'est pourquoi nous avons décidé de consacrer du temps à promouvoir ce savoir-faire que nous avons acquis sur le terrain pour aider les villes accepteraient d'investir sur cet avenir du lien social tellement fragilisé ces dernières années.

Des activités nouvelles ou à venir...

L'accueil d'ADEF médiation dans les activités de la Sauvegarde

L'association s'est enrichie en 2014 en accueillant l'association ADEF-Médiation qui est devenue à partir du 1^{er} janvier une nouvelle activité.

Pour autant nous devons faire face à une baisse de financements lourde qui s'impose à nous, bien que les clignotants législatifs, administratifs réglementaires sont enfin au vert. Le gouvernement met l'accent sur le développement de la médiation familiale par tous moyens et dans tous les tribunaux. Dans la réalité, les choses sont plus complexes et nous obligent à nous mobiliser à tous les niveaux.

Chacun est convaincu des bienfaits pour les enfants et leurs parents, la médiation familiale et la mise en place de droits de visite que nous accompagnons, participant de la « sécurité sociale », notamment en redonnant aux parents les responsabilités qui sont les leurs. Mais cela ne suffit pas.

En 2014 il nous a d'abord, fallu maintenir l'existant qui est menacé. Et d'autre part il nous faut développer et promouvoir la médiation familiale et son action connexe de soutien aux relations enfants-parents qui sont encore très mal connues des populations les plus éloignées de ce type d'information.

C'est tout l'enjeu auquel nous avons dû faire face en 2014 et que devons relever impérativement en 2015.

Un contact avec une nouvelle association, l'Association Tutélaire Raincéenne

L'association a été contactée par un administrateur provisoire dans le dernier trimestre 2014 pour étudier la possibilité de reprendre l'Association Tutélaire Raincéenne située à Rosny sous Bois. Cette association, créée en 1995, emploie près de 20 salariés qui exercent des mesures de protection de majeurs dans le cadre des tutelles et curatelles sur le département de la Seine-Saint-Denis. Elle se trouvait en difficulté n'ayant plus de conseil d'administration pour la piloter.

Notre conseil d'administration, après avoir évalué l'intérêt de la Sauvegarde pour cette proposition, a donc décidé de confirmer que notre association était candidate à cette reprise. A l'issue du processus d'étude des candidatures, la Sauvegarde a donc été retenue pour engager une démarche de fusion / absorption.

L'année 2015 sera donc consacrée à préparer l'accueil de l'ATR qui viendra enrichir notre association de nouveaux savoir-faire.

Conclusion

Une réflexion et une étude ont été engagées en 2014 sur le devenir des locaux du siège de l'association dans lesquels sont hébergés la direction générale et le pôle EFSL. Deux hypothèses se posent face à l'obligation qui nous est faite de remettre ces locaux aux normes, sécurité et accessibilité pour personnes à mobilité réduite. Soit nous effectuons les travaux, mais nous ne gagnons pas de place, soit nous déménageons et profitons de cette opération pour regrouper d'autres services de l'association qui interviennent sur l'ensemble du département. De toute façon, l'une ou l'autre des hypothèses doit financièrement être équilibrée avec notre capacité à investir. Cette étude doit trouver sa conclusion en 2015.

Oui, le présent prépare l'avenir. Toutes les histoires ont une fin, mais chaque fin est le début de quelque chose de nouveau.

C'est pourquoi 2015 sera une autre année, mais dans la continuité de 2014, nous donnant le temps de réaliser plusieurs projets que notre association a envisagés en 2014, et en cohérence avec les orientations principales de notre projet associatif.

Il en sera ainsi notamment ...

- de la promotion, et nous l'espérons, de la mise en œuvre de notre savoir-faire dans le cadre des plans de rénovation urbaine mis en place sur certaines villes,
- des projets du pôle protection de l'enfance en milieu ouvert et du pôle habitat, logement et insertion,
- de l'utilisation revue des locaux du siège de l'association,
- de l'accueil de l'ATR et de son personnel,
- de la finalisation du centre de services partagés qui renforcera les services comptables,
- et enfin de la structuration d'AudaCité dans laquelle la Sauvegarde de Seine-Saint-Denis est très impliquée.

« *L'avenir est un présent que nous fait le passé* » disait André Malraux. N'ayons aucun doute, l'association saura à nouveau saisir son présent 2015 pour tracer son avenir, consciente que ses combats sont ceux de l'humain pour l'humain, et rien d'autre.

Xavier BOMBARD
Directeur Général

Des regards portés sur...

Le Projet Associatif en mouvement

Le Centre des Services Partagés

La formation : « lutter contre les violences conjugales »

L'espace créatif d'étap'ADO : « Je veux écrire mon histoire !... Le voyage forcé »

Le Projet Associatif en mouvement

Une association comme toute organisation, repose sur des intentions, des engagements, un mode de fonctionnement, un champ de compétences, des moyens, des actions. Elle est animée par un état d'esprit, des envies, des valeurs, une manière d'être. C'est ce qu'on entend par projet associatif.



Projet associatif 2014 . 2019

Le besoin de redéfinir le projet associatif a été le fruit de la volonté du conseil d'administration et de celle des salariés qui ont souhaité sa réactualisation afin de renforcer la cohérence entre les valeurs de l'association et son développement dans un contexte social, économique, voire culturel, en plein bouleversement.

Pour faire vivre le Projet Associatif, différents groupes opérationnels ont été mis en œuvre et réunissent tous les corps de métiers, aussi bien que les administrateurs. C'est une opportunité pour l'ensemble des parties prenantes de réfléchir ensemble aux projets d'avenir, de valoriser ce qui est fait, et de proposer des actions pour améliorer la qualité de l'accompagnement proposé aux personnes, réfléchir à la place qu'ils pourraient prendre autrement, améliorer le bien-être au

travail, et développer la posture politique que souhaite prendre l'association sur le département.

Le 9 décembre 2014, un point d'étape a été organisé réunissant l'ensemble des 9 groupes qui ont travaillé à incarner ces quatre orientations. Voici quelques lignes forces qui ont été dégagées.

Orientation 4 : affirmer la place des usagers en continu

C'est à partir du constat que les services manquent d'expérience quant à la participation des usagers que les réflexions se sont développées : « *Ce qui est très positif aujourd'hui, c'est qu'on tient sur la durée sur cette question-là, que si aujourd'hui on est en train de faire le point sur ces axes du Projet Associatif et notamment sur la question de la participation des bénéficiaires, ça veut dire qu'on veut justement éviter de se retrouver, dans quelques années, dans la même situation.* ».

De nombreux questionnements sont à l'œuvre : qui et où sont les bénéficiaires que l'on pourrait solliciter : des bénéficiaires, d'ex bénéficiaires, de futurs bénéficiaires ? Comment les quelques collègues que réunit ce groupe peuvent-ils travailler avec l'ensemble des services ? Comment traduire citoyenneté et démocratie au niveau de l'association et dans les services ? Comment outiller les jeunes pour faire avec le monde institutionnel ? Comment les intégrer à exercer leurs droits et devoirs ? Comment travailler le droit de dire, le droit de refuser ?

Si les questionnements restent nombreux, ils sont possible parce qu'il y a une certaine conviction que les personnes accompagner ont des choses à dire mais pour reprendre l'expression de Patrizio Ballirano, chef de service du service d'AEMO de Noisy : « *sommes-nous convaincus que nous avons des choses à en apprendre ?* ». Certaines affirmations permettent déjà de constater que les changements de postures professionnelles sont à l'œuvre « *Nous devons nous dire qu'on ne peut pas, nous-mêmes, décider quels doivent être les espaces de parole, quels sont les espaces les plus adaptés...* ».

Pour illustrer cela, le service échap'ADO a le projet sur 2015 d'ouvrir un conseil de jeunes avec des jeunes devenus majeurs après avoir bénéficié d'un accompagnement en tant que mineurs. Ils ont été invités sur trois axes, la transmission aux plus jeunes, la participation à l'évaluation du service rendu et à l'élaboration de projets communs avec l'équipe éducative qui leur permettront de développer des potentialités et des compétences qu'ils pourront faire valoir dans leur parcours professionnel. Aujourd'hui 8 jeunes se disent partant.

Orientation 2 : faire évoluer notre management

Plusieurs champs de réflexion et d'amélioration se sont dégagés de façon précise et ont donné lieu à des axes d'améliorations succinctement reprise ici:

- Le concept de management participatif a traversé les trois groupes de cette orientation comme un concept mal compris, mal défini au niveau de l'association et restant une adaptation différente au niveau de chaque service et donc dépendant de chacune des équipes de direction. C'est ainsi que des idées telles que la construction de référentiel ou de charte sur le management participatif ont été énoncés.
- La notion de bien-être n'est pas présente en continu ni de la même façon selon les services. La proposition est de la comprendre selon trois prise en compte : la dimension humaine en terme de besoin de reconnaissance, la dimension matérielle comme la qualité des conditions de travail (locaux), la dimension opérationnelle à travers la dynamique de projets.
- Le sentiment d'appartenance à l'association, exprimé aujourd'hui comme un manque et qui a été fortement exprimé tout au long de l'élaboration du nouveau projet associatif, est envisagé comme pouvant favoriser les mutualisations des compétences autour des situations des publics.
- La communication interne entre la DG et les services, entre administrateurs, salariés et usagers qui pourraient par exemple donner lieu à des instances de rencontre administrateurs, salariés, usagers.

Orientation 3 : adapter les postures face aux réalités sociales

A partir des problématiques énoncés par les différents membres du groupe, l'axe principale vite retenu a été le changement de paradigme qui consisterait de passer d'une logique de prestation de service à une logique centrée sur le parcours de la personne qui suppose de développer, au-delà de la transversalité, de véritables passerelles entre les services conçues sur la diversité des compétences, des expériences et savoir-faire reconnus dans chaque service.

Cet axe résolument novateur qui renvoie au changement de posture éducative ne peut être réalisable que si la gouvernance de l'association en garantit les moyens organisationnels, techniques, financiers. Par exemple comment dégager du temps à un éducateur d'AEMO, donc soumis à des normes, pour qu'il mette en place un atelier de boîte éducative au bénéfice de tous les services ? Il renvoie également à l'urgente nécessité de mettre en place la GPEC (gestion prévisionnelle des emplois et des compétences, voire des connaissances dicit Emma Posada, chef de service du service d'AEMO d'Aulnay sous-bois). Une des premières actions de ce groupe sera de recenser les compétences et actions repérés dans chaque service qui pourraient servir de base à de premières expériences.

Orientation 1 : positionner l'association dans sa dimension politique

Cette orientation recouvre en priorité la parole de notre Conseil d'Administration, la place que prend notre association sur le département au sujet de la protection de l'enfance.

Elle traverse des questions telles que l'appartenance, le décloisonnement des services, la communication... Avec des réflexions telles que : Quelle place pour la protection de l'enfance dans l'association ? Quelle place prend l'association dans la protection de l'enfance ? Comment se situent les services traitant de l'habitat ? Comment s'articulera la protection de l'enfance avec les réformes et les politiques départementale à venir ?

Conclusion

Les premiers mois de cette dynamique autour des objectifs opérationnels a démontré l'intérêt que chacun partage son objet de travail et ses valeurs, apporte son concours et ses compétences quelle que soit la place qu'il est amené à occuper dans le dispositif. Les premiers mois de l'année 2015 verront la formalisation des premières fiches actions qui permettront d'engager des actions innovantes qui, nous l'espérons viendront répondre aux aspirations de chacun des acteurs dans l'intérêt des bénéficiaires. **L'implication des salariés et des administrateurs dans les réflexions et les propositions doit être ici saluée.**

Sophie MODIER
Directrice d'étap'ADO

Le Centre des Services Partagés (CSP)

La mise en place d'un centre de services partagés pour les fonctions comptables et financières, d'une association ayant des sites multiples et géographiquement dispersés comme la Sauvegarde de Seine-Saint-Denis, répond à de multiples objectifs stratégiques et opérationnels :

- Optimiser la gestion des ressources et des moyens comptables et financiers,
- Améliorer la qualité des prestations de services et entrer dans une logique client/fournisseur,
- Mutualiser les compétences, capitaliser les expériences et développer des expertises métiers,
- Accroître la transparence, sécuriser les processus comptables, et homogénéiser les pratiques de travail...
- Réduire les risques en renforçant le contrôle interne.

C'est un projet d'envergure, complexe tant dans sa conception que sa mise en œuvre, et nécessitant du temps. Ni centre de Profit, ni centre de Coût, le « **CSP - Comptabilité & Gestion** » de la Sauvegarde de Seine-Saint-Denis devra être considéré comme un Centre de Création de Valeur caractérisé par sa contribution à la qualité, et à l'efficacité de son activité à destination des opérationnels.

Que s'est-il passé en 2014 ?

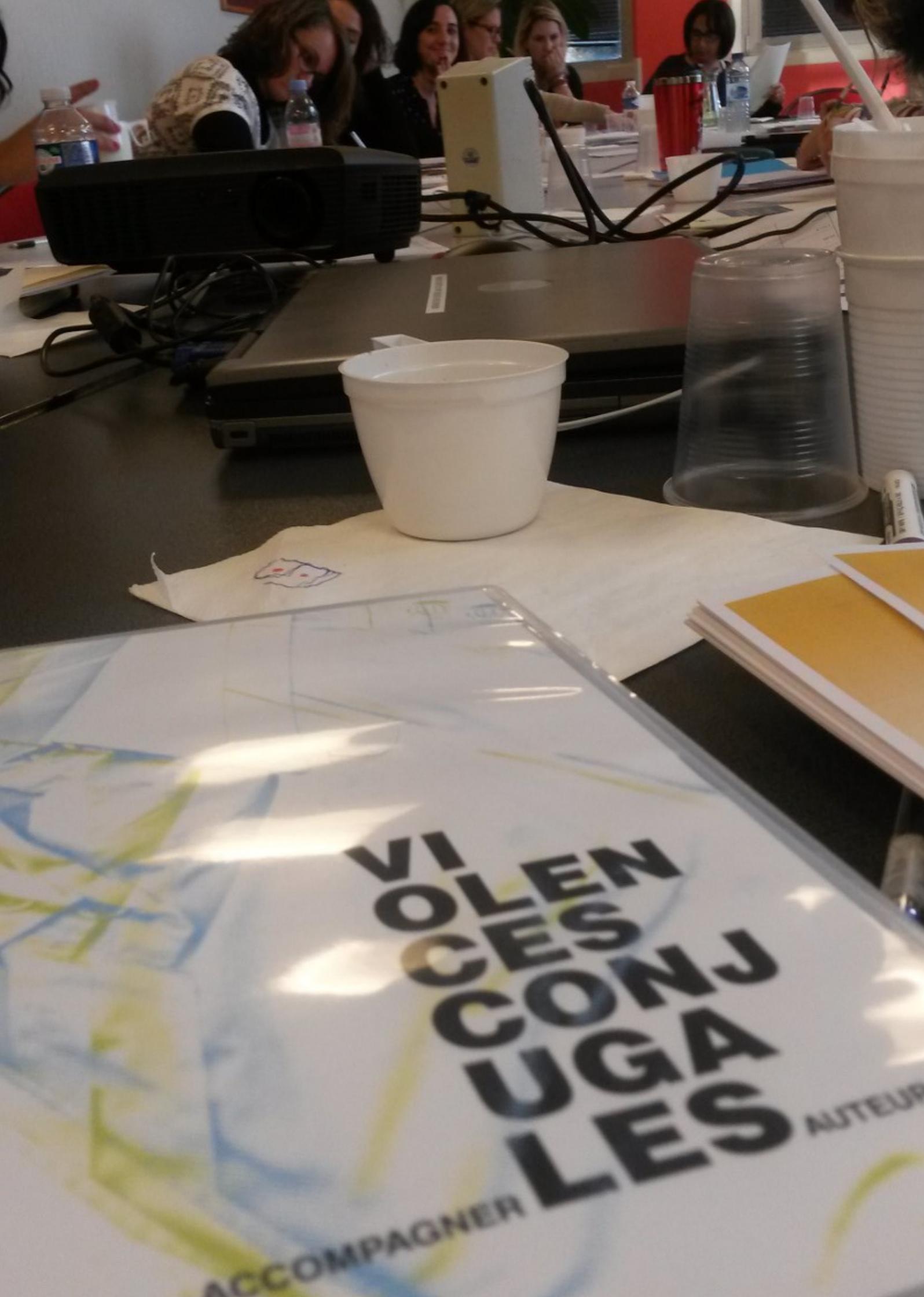
Nous avons mis en place certains groupes de travail et de réflexion sur la démarche à mettre en œuvre, les facteurs clés de succès, les bénéfices associés et les risques à prendre en compte, ainsi que les bonnes pratiques à adopter lors de sa mise en place.

Nous avons revu l'organisation de notre service de paye, et avons renforcé l'effectif par apport d'un mi-temps de comptable, l'effectif de ce service n'ayant pas suivi l'augmentation du nombre de salariés de l'association depuis 1985.

Nous envisageons de mettre en place fin 2014 un E.R.P. (progiciel de gestion intégré). Le périmètre de ce projet a été revu au courant du dernier trimestre, élargi à l'ensemble des Sauvegardes, et entériné par un conseil d'administration d'AudaCité. L'étude d'opportunité et de faisabilité sera donc lancée à l'automne 2015 sur l'ensemble des associations Sauvegarde. Elle aura pour but de retenir un logiciel commun, standardisé, et de négocier le tarif applicable à l'achat aux associations membres d'AudaCité.

Enfin, pour 2015, nous attendons avec impatience l'acquisition de nouveaux locaux pour regrouper physiquement nos comptables, et ainsi donner vie à l'entité interne que sera le CSP.

Jean-Pierre HENNING
Directeur administratif et financier



**VI OLEN
CES
CONJ
UGA
LES**

ACCOMPAGNER

AUTEUR

La formation : « *lutter contre les violences conjugales* »

Depuis plus de 10 ans, le Pôle d'Accompagnement Judiciaire et Educatif (PAJE) de la Sauvegarde 93, lutte au quotidien contre les violences conjugales. Dans le cadre du Contrôle Judiciaire Socio-Éducatif (CJSE), du Sursis Mise à l'Épreuve (SME) et du Groupe d'Expression et de Responsabilisation sur les Violences Conjugales, il intervient sur le champ, spécifique mais au combien important, de la prise en charge des auteurs de violences conjugales.

Genèse

En Janvier 2014, la Direction du Pôle fait le pari d'accentuer encore plus son implication contre ce fléau. Un poste de Référent Violences Conjugales est créé, et le groupe, qui fonctionnait depuis 7 ans en interne uniquement pour les personnes placées sous contrôle judiciaire, est ouvert à toute personne, dans un cadre pénal mais aussi et surtout civil, désireuse de travailler sur sa propre violence.

Cette nouvelle orientation prise a nécessité alors un important travail d'information auprès des professionnel-le-s du département. Il a fallu en effet faire connaître ce groupe aux partenaires, et notamment aux collègues de la Sauvegarde 93. De nombreuses présentations de cet outil ont été réalisées sur des temps de réunion d'équipe, auprès de chargés de missions Droit des femmes, auprès des institutions en demande d'un tel outil (Services AEMO, commissariats, PMI,...)

Ces temps de rencontre ont mis en avant la nécessité de compléter cette information par une formation sur l'approche développée en direction des auteurs de violences conjugales. Certain-e-s collègues ont en effet été en demande de savoirs sur les violences conjugales, puisqu'aucun temps par exemple n'est prévu dans les différentes formations professionnelles. D'autres ont exprimé leurs difficultés à aborder cette problématique avec les auteurs qu'ils rencontrent.

Ainsi, du fait de notre expérience et de notre expertise, il a semblé opportun de construire une offre de formation répondant à ces attentes.

Répondre aux questions des professionnel-le-s

Toute la formation s'est construite autour de ce postulat. Elle ne devait pas être une redondance de conférences ou formations déjà établies, ni être dans des positionnements théoriques. Nous avons cherché simplement à répondre à trois questions : « De quoi parlons-nous ? » « De qui parlons-nous ? » « Comment travailler avec ces personnes ? ». Suivant une réflexion basée sur des pratiques professionnelles et un apprentissage d'une posture adaptée, cette formation se devait d'être à la fois porteuse de connaissances et de soutien dans une démarche professionnelle.

Construite sur une journée et avec comme fil conducteur l'interaction et l'échange, une première session a eu lieu le 7 novembre 2014, ouverte gratuitement aux professionnel-le-s de la Sauvegarde 93. Conçue par les deux animateur-riche du groupe d'expression et de responsabilisation, cette journée a été selon les dires mêmes des 17 personnes inscrites « *concrète* », « *précise* », « *intéressante et pertinente* », et a « *permis d'avoir davantage d'outils pour aborder la violence conjugale en entretien* ». « *Elle apporte un étayage qui permet une réflexion plus précise quant à certaines situations rencontrées sur le terrain* ».

L'utilité et l'intérêt de cette formation ont donc été prouvés et son objectif atteint, même si des améliorations sont toujours à envisager.

Une deuxième journée de formation sur la même thématique et selon le même programme a été de fait programmé le 30 janvier dernier, avec cette fois une ouverture aux professionnel-le-s extérieur-e-s à la Sauvegarde 93. Cette évolution a enrichi plus encore les échanges et les réflexions, tout en gardant sa philosophie : répondre aux questions et difficultés rencontrées sur le terrain.

Pour les animateur-riche-s de cette formation, les échanges avec les partenaires et collègues qui sont en lien direct et premier avec les auteurs de violences conjugales ont été d'un apport important dans leur propre pratique, mais aussi dans une connaissance plus profonde de la complexité de la prise en charge de ce public spécifique. Ces temps ont ainsi permis d'affiner leur propre travail, leur propre analyse. Positive pour toutes les personnes participant à cette formation, nous ne pouvons aujourd'hui que poursuivre et enrichir cette initiative.

Consolider cette nouvelle mission de formation

Aujourd'hui, la volonté du PAJE est de poursuivre ces temps de formation avec ce souci de transmission de son expérience. De nouvelles sessions auront lieu sur 2015, en s'appuyant sur les évaluations des participants aux deux premières journées. Les prochaines sessions pourraient ainsi avoir lieu sur deux jours, et d'autres temps spécifiques, « temps d'approfondissement » pourront être créés, autour de cas pratiques ou d'utilisation d'outils adaptés, comme le photo-langage ou des courts métrages.

Dans ce champ de la formation, le PAJE possède une expertise utile à de nombreux acteurs de terrain souvent démunis face à la complexité des problématiques qu'ils ont à traiter. Le prochain pas, étant la déclaration de la Sauvegarde en tant qu'organisme de formation.

Ludovic DARDENNE
Référént Violences Conjugales

Merci Etap'Ado j'ai
vraiment pas envie de pa
car ici je suis mieux qu
à la maison (je mangemie
dors mieux, je respire)
j'ai fait des belle rencont
iley, et MaCheri 
oublierais Jamais mes 4
et 3 nuitici! Lou you

ETAP'ADO

Merci 

L'espace créatif d'étap'ADO : « Je veux écrire mon histoire ! ... Le voyage forcé »

La jeune V. bientôt majeure, est arrivée à etap'ADO dans un état de grande détresse accompagnée par une personne rencontrée dans une église qui soutient les personnes en situations irrégulières.

V est originaire d'un pays du continent Africain où elle a subi des abandons et des violences extrêmes, de façon répétées. Elle est arrivée en 2010 en France et a vécu déjà plusieurs placements.

Elle se sentait isolée, même avec les autres jeunes en foyer : « *les jeunes ne me parlaient pas, j'ai l'impression d'être lâcher, j'ai des histoires de tristesses que je veux sortir de ma tête. J'ai peur aussi souvent* ».

J'ai passé du temps avec elle, lors d'un week-end à etap'ADO, au cours d'une discussion en déjeunant, V dira avec une grande force : « **Je veux écrire mon histoire !** ».

Je lui propose alors de commencer de suite, en lui demandant de se projeter à un âge adulte et d'écrire à la jeune fille qu'elle est aujourd'hui, de lui raconter ce qui lui paraît essentiel dans son histoire, et comment elle a évolué.

V choisit d'avoir 30 ans et se met à écrire très rapidement une longue lettre de deux pages.

Elle me la lit à voix haute, ce qui apparaît d'emblée, c'est « la faute » de ses ancêtres, la sorcellerie, elle décrit un épisode où elle a eu une maladie de peau et a subi des moqueries, se vivait comme une zombie, puis a guérie.

A mon tour, je lui lis son texte à voix haute, pour qu'elle l'entende d'une autre façon. C'est très émouvant pour nous deux, je vois des images, j'ai l'impression d'entendre un conte.

V est fière d'elle et se sent soulagée.

Je l'encourage à continuer et lui propose d'écrire la suite en se mettant dans la peau d'un personnage très distant d'elle, d'un animal, d'une plante ce qui facilite l'expression et est moins douloureux que d'écrire à la première personne dans un premier temps. Elle peut aussi y ajouter des collages, des photos, des dessins.

La jeune V est placée suite à notre signalement. Je n'ai plus de contact pendant quelques mois.

Récemment l'équipe d'étap'ADO a convié quelques jeunes qui allaient être majeurs, pour une soirée d'anniversaire, sachant que beaucoup ne le fêtent pas. Certains reviennent nous donner de leurs nouvelles régulièrement. V est venue à cette soirée à laquelle je n'ai pas assistée.

Le lendemain, j'ai trouvé un message dans le cahier de liaison disant que V m'avait laissé dans mon casier un texte. Je découvre une chemise peinte en bleue scintillante, reliée par du raphia, à l'intérieur un feuillet de huit pages. Ma première réaction a été de me dire : « *ça y est, elle l'a fait!* » et j'ai lu. Quelle surprise, j'étais très émue, touchée, il s'agit d'un conte intitulé « **le voyage forcé** ».

Cette fois, V parle en son nom, elle raconte comment elle se sort d'une épreuve. Elle donne libre cours à son imagination, et moi qui connaît ce qu'elle m'a dit de son histoire, j'y retrouve, l'abandon de sa mère qu'elle décrit comme une ogresse, l'amour pour son père, les placements, les zombies qu'elles rencontrent et enfin la délivrance grâce à un homme robot, qui redeviendra humain. Elle a ajouté des reproductions de photos de famille, de zombies et des cœurs.

Je lui ai téléphoné pour la remercier, la féliciter et l'encourager à continuer ses écrits.

Mes collègues m'expliqueront que V a dit que : « **Avant d'arriver ici, j'étais perdue, on a pris le temps, j'ai découvert que j'écrivais** ». Je lui ai juste montré que c'était possible qu'elle écrive en lui donnant quelques balises au début pour donner une direction à son expression. De plus au foyer elle a participé à un atelier d'écriture avec une femme écrivain.

J'ai rarement l'occasion de savoir si ce que j'ai transmis dans mes médiations continuent à être utilisés, j'ai reçu ce texte comme un cadeau, un encouragement à continuer à développer mes médiations autour de l'écriture pour se raconter et trouver des points d'appuis quand tout semble perdu et développer sa créativité.

Je suis éducatrice depuis longtemps et j'ai décidé d'utiliser des médiations parce que je trouve que ce sont des outils formidables pour se remettre en mouvement, se sentir valoriser, s'apaiser et accéder à d'autres canaux d'expressions que la parole. **En effet, ces pratiques ont un effet cathartique et donne accès à quelque chose de plus vaste et riche que ce que nous essayons de régler par la pensée logique.**

Je propose des médiations, que j'apprécie que j'utilise moi-même régulièrement et que j'adapte aux besoins de chaque jeune. Exercer mon métier en ayant du plaisir, me paraît être un bon projet pour continuer en restant motivée.

Malika NOR
Éducatrice à etap'ADO



Action de fleurissement avec les enfants de la Forestière de Clichy-sous-Bois et la Maîtrise d'Œuvre Urbaine et Social (MOUS)



Identité de l'association

Gouvernance

Engagements et orientations de l'association

Implantation

Services

Statistiques

Bilan Social

Éléments financiers

Conseil d'Administration

Président

Alain LAVALLE, Producteur TV

Vice-présidente

Annick HOUNGBO, Médecin à Clichy sous Bois

Trésorier

Jérôme VIRAZELS, Retraité comptable

Secrétaire

Manuela SUAREZ-SALOMON, Sophrologue

Membres du bureau

Jean-Louis BITOUZET, Ingénieur ancien DG d'un groupe de BTP

Warda KHORSI, Chargée d'enseignement au CFPES/CEMEADF

Membres du conseil d'administration

Claude BERNARD, Enseignant

Elisabeth BOUTON HUGUES, Notaire

Gérard BUREAU, animateur socio-culturel d'ATD Quart Monde

Michel DOUMENQ, Magistrat honoraire

Jean-Marc HELLER, Président de Chambre

Armelle HUBERT, Avocate

Michel JOUBERT, Sociologue

Martine LEMOINE, Inspectrice de l'Éducation Nationale

Christian ROMEU, Commandant Police Nationale

Sébastien RICARD, Chargé de missions

Bernard SCHMITT, Ancien DG d'association

Le Conseil d'Administration en 2014, c'est :

5 réunions du Bureau

5 réunions du CA

1 Assemblée Générale

1 séminaire des administrateurs

Direction

Directeur Général

Xavier BOMBARD

Directrice Générale Adjointe

Sylvie VESIC

Directeur Administratif et Financier

Jean-Pierre HENNING

Directrice des Ressources Humaines

Christine DUPIN

Directrice ADEF Médiation

Zohra HARRACH N'DIAYE

Directeur AEMO - AED Nord

Stéphane EUDIER

Directeur AEMO - AED Sud

Joseph BERREBY

Directrice du PAF

Delphine GABRIEL

Directrice du SAUO

Catherine LETOURDU

Directrice étape'ADO

Sophie MODIER

Directrice EFSL

Delphine GABRIEL

Directeur DSP

Stéphane GEST

Directrice PAJE

Zohra HARRACH N'DIAYE

La Direction en 2014, c'est :

15 Conseils de Direction

5 Conseils de Direction Élargi

1 séminaire des Directeurs

1 séminaire des Directeurs et

Chefs de Services



Engagement et orientations de l'association

La Sauvegarde de Seine-Saint-Denis est aujourd'hui largement connue et reconnue par les partenaires institutionnels et par les Pouvoirs Publics pour ses compétences et pour les actions qu'elle met en œuvre dans la sphère du social avec sa capacité à s'adapter et à être force de proposition face à des réformes croissantes.

C'est aujourd'hui un acteur départemental de l'Action Sociale qui a su élargir ses missions à la prévention, la protection des adultes dans le cadre de l'insertion et du logement et à la prévention et le traitement de la délinquance.

L'association réitère à travers son Projet, sa volonté de mettre au cœur de ses engagements la Personne, enfant - jeune - adulte, inscrite dans son contexte social et environnemental.



La Sauvegarde de Seine-Saint-Denis considère la **famille comme la sphère privilégiée de l'éducation et de la socialisation.**

En prenant en compte les transformations actuelles des modèles familiaux et des rapports sociaux, les professionnels participent complètement en ce sens, aux missions d'éducation, de protection, d'accompagnement et d'amélioration des conditions de vie de personnes en situation de vulnérabilité.

La protection de l'enfant est au centre d'intérêt de l'association. L'enfance en risque de danger, l'enfant en danger, en difficulté, en précarité sociale, éducative ou affective, l'enfant dans intégrité et son devenir. L'enfant donc en tant que personne mais aussi en tant que richesse dans sa capacité à s'adapter aux multiples changements, y compris ceux survenant dans son environnement familial.

Ces missions s'inscrivent dans le cadre des lois en vigueur et du schéma départemental de protection de l'enfance...

En aidant les adolescents, les jeunes à sortir de la délinquance, de la précarité, de l'enfermement... l'association protège l'enfant.

En soutenant les familles en difficulté sur des questions essentielles comme le logement, l'insertion, la gestion de leurs ressources financières... l'association protège l'enfant.

En luttant contre toutes les formes de violences conjugales ou familiales, on protège un père ou une mère et... l'association protège l'enfant.

En favorisant l'accès et l'expression par la culture... l'association aide l'enfant à exprimer ses souffrances et le monde des possibles lui est ouvert.

Pôle Accueil Familial

P.A.F.
Bobigny

106 salariés

Ce Pôle est composé de 2 services :

Le Placement Familial Spécialisé (P.F.S.) assure, par décision judiciaire, ou proposition de l'Aide Sociale à l'Enfance (A.S.E.), le suivi éducatif de 100 enfants confiés à des assistantes familiales résidant sur le département, recrutées par le service.

La mission du P.F.S. est d'organiser et d'assurer la prise en charge de jeunes enfants et adolescents dont la situation nécessite une séparation de leur milieu familial et justifie un placement dans des familles d'accueil.

Le rôle de l'équipe socio-éducative et médico-psychologique est de suivre, avec les assistantes familiales, l'évolution de ces jeunes, de veiller à leur adaptation dans leur nouveau milieu de vie et de leur permettre de se replacer dans leur histoire familiale à partir des liens maintenus avec les parents.

L'Accueil Partagé (A.P.) accueille 20 enfants de 6 à 12 ans, confiés à des assistantes familiales.

Cet accueil se fait de façon séquentielle, l'enfant étant, tantôt, chez ses parents, tantôt chez une assistante familiale dont le domicile doit être relativement proche de celui des parents. La durée des séquences d'accueil tient compte des difficultés familiales et s'ajuste en fonction de leur évolution.

Il s'agit de protéger des enfants en situation de danger ou en risque de danger tout en permettant aux parents d'exercer leur rôle parental quand ils le peuvent, ces parents ayant des compétences mais étant souvent conscients de leurs difficultés et acceptant de partager l'éducation de leur enfant.

L'accueil de l'enfant peut se mettre en place sur décision de l'inspecteur A.S.E. ou du Juge des Enfants.

Service d'Accueil d'Urgence et d'Orientation

S.A.U.O.

La Courneuve

29 salariés

Le Service d'Accueil d'Urgence et d'Orientation (S.A.U.O.) accueille 24 / 24h et 365 jours par an, 17 adolescents et adolescentes en situation de crise au titre de l'article 375 du Code Civil et de l'Ordonnance 45.

Un travail d'écoute, d'observation et d'orientation est engagé sur un temps maximum de 3 mois.

Action Éducative en Milieu Ouvert & Aide Éducative à Domicile

A.E.M.O. & A.E.D.

118 salariés

L'Action Éducative en Milieu Ouvert (A.E.M.O.) est organisée en 2 services, l'A.E.M.O. - A.E.D. SUD (Gagny, Noisy-le-Sec, Neuilly Plaisance) et l'A.E.M.O. - A.E.D. NORD (Épinay, La Courneuve, Aubry-sous-Bois). Elle suit 800 enfants et adolescents en permanence.

L'Assistance Éducative en Milieu Ouvert (A.E.M.O.) est une mesure judiciaire, ordonnée par le Juge pour enfants pour une durée déterminée (art. 375 et suivants du code civil relatifs à la protection de l'enfance).

Elle consiste à accompagner, à la demande du Juge pour enfants, des mineurs ayant fait l'objet d'un signalement en raison de problématiques éducatives, affectives, morales, psychiques qui compromettent leur sécurité, leur moralité et leur développement.

L'Aide Éducative à Domicile (A.E.D.) est une mesure administrative faisant suite à une A.E.M.O. Elle se traduit par un contrat d'objectifs signé par le représentant du Département et de la famille, pour une durée variable de 3 à 12 mois renouvelable. Elle se réfère au décret de Mars 2007.

Le préalable à ses accompagnements est d'établir une relation de confiance avec l'enfant et sa famille et faire en sorte que l'intérêt de l'enfant guide nos réflexions et projets en concertation avec les adultes ayant l'autorité parentale.

Pôle Développement Social et Prévention

D.S.P.

Stains / Noisy-le-Grand

17 salariés

Ce Pôle regroupe deux interventions :
Spécialisée, l'un sur la commune de Noisy-le-Grand (quartiers du Champy et du Pavé Neuf), l'autre sur la commune de Stains (quartiers Clos-Saint-Lazare et Cité Jardins), par une présence sur les quartiers, un travail de proximité et en partenariat, proposent un accompagnement socio-éducatif collectif et individuel, en vue de prévenir les risques d'exclusion et de désocialisation des populations jeunes les plus en difficulté.

Pôle Économie Familiale Sociale et Logement

E.F.S.L.
Bobigny

Ce Pôle regroupe 5 activités :

Le service d'Aide à la Gestion du Budget Familial (A.G.B.F.) par décisions judiciaires dans le cadre de la protection de l'enfance, aide les familles à gérer leurs prestations familiales et sociales pour garantir aux enfants l'essentiel de leurs besoins et de leurs droits.

Le service Accompagnement Social Lié au Logement (A.S.L.L.) accompagne tout locataire à l'occasion de leur accès au logement ou dans le cadre de leur maintien dans les lieux, en cas de dette locative. Il est financé par le Fonds de Solidarité Logement (F.S.L.).

Mesure d'Accompagnement Social Personnalisé (M.A.S.P.) s'adresse en priorité aux personnes qui éprouvent de grandes difficultés à gérer leurs ressources au point de représenter une menace pour leur santé et leur sécurité. Ce dispositif, mis en place dans le cadre de la loi n°2007-308 du 5 mars 2007, est financé par le Conseil Général.

Le service Instance d'Enquêtes pour la Prévention des Expulsions Locatives (I.E.P.E.L.) intervient pour établir avec les locataires assignés au tribunal, un projet à présenter au juge d'instance et visant à éviter l'expulsion. Ces interventions courtes - uniquement pour des personnes non connues par les services sociaux - sont l'occasion de mobiliser, conseiller et orienter les personnes.

Dans le cadre d'une convention inter-partenaire avec Interlogement 93, nous assurons l'**Accompagnement Vers et Dans le Logement des ménages DALO (A.V.D.L. DALO)** qui vise à favoriser l'accès au logement des ménages reconnus prioritaires au titre du droit au logement opposable. A partir d'une étude de leur situation sociale et administrative pour maintenir, ou non, la demande de logement.

Pôle d'Accompagnement Judiciaire et Éducatif

P.A.J.E.
Pantin

Ce Pôle met en œuvre des interventions socio-éducatives, pour les mineurs comme pour les majeurs :

Les Activités Socio-Judiciaires : Réparation Pénale pour les Mineurs (R.P.M.) - Stages de citoyenneté pour les mineurs - Contrôle Judiciaire Socio-Éducatif (C.J.S.E.) pour les adultes - Sursis-Mise à l'Épreuve (S.M.E.) pour les adultes - Groupes d'expression et de responsabilisation pour les auteurs de violences - Mesure d'Accompagnement Protégé (M.A.P.) pour les enfants dont l'un des parents a demandé une ordonnance de protection suite à des violences.

Décidées par la justice ces mesures pénales ont pour fonction commune l'accompagnement social, éducatif et psychologique des personnes mises en cause (adultes auteurs de violences - mineurs délinquants, primo-délinquants, etc.) et visent à responsabiliser les auteurs des faits, à les conduire vers une autonomie citoyenne dans leurs relations aux autres et à favoriser leur (ré)insertion. Un suivi individualisé les aide à mener une réflexion sur le sens et le contexte de leur acte délictuel. L'accompagnement vise ainsi à prévenir la récidive.

La M.A.P. est décidée par le juge civil pour les enfants dont l'un des parents a obtenu une ordonnance de protection ou toute autre décision du juge aux affaires familiales prenant en compte les violences dans le couple.

La Mesure Judiciaire d'Investigation Éducative (M.J.I.E.) intervient sur décision du Juge des Enfants. Elle peut être ordonnée dans le cadre de l'assistance éducative (procédure civile) durant la phase d'information, ou dans celui de l'enfance délinquante (procédure pénale), durant la phase d'instruction.

Elle consiste, sur une période plus ou moins longue et renouvelable, à recueillir des informations (éléments factuels) sur la personnalité du mineur et sa situation familiale et sociale. La M.J.I.E. est une mesure d'aide à la décision du magistrat relative aux dispositions à prendre à l'égard d'un danger présumé ou d'un « risque de danger » pour le mineur.

Dans le cadre d'une mission d'assistance éducative, l'investigation porte sur les conditions de vie du mineur et de ses parents (tout ce qui pourrait nuire à sa santé, sa sécurité, son intégrité physique et morale et compromettre son éducation et son développement intellectuel et affectif). Dans le cadre pénal s'y ajoute des informations comme : les antécédents judiciaires du mineur, ses capacités scolaires, son comportement à l'école (progrès, assiduité, etc.).

L'Aide Parentale par l'Accès au Droit (A.P.A.D.) est mise en place de permanences judiciaires proposées aux parents sur toutes les questions concernant l'autorité parentale, notamment dans les Maisons de la Justice et du Droit (M.J.D.).

Direction Générale

Bobigny

19 salariés

La Direction Générale assure l'organisation et le fonctionnement général de l'association, garante des orientations du Conseil d'Administration et animatrice de la vie associative. Elle est chargée d'apporter une cohérence et un soutien technique en matière de droit du travail, de gestion administrative et financière des services de l'association.

Service d'Aide à l'Enfant et à la Famille

A.D.E.F. Médiation
Bobigny

18 salariés

ADEF Médiation s'adresse aux personnes qui rencontrent des difficultés familiales ou des problèmes de communication au sein de la famille, ou qui sont concernées par le divorce, la séparation et ses conséquences et qui acceptent, volontairement, de consulter un médiateur familial diplômé d'État. Celui-ci leur proposera, par le biais du processus de médiation familiale, un espace d'écoute neutre et confidentiel qui leur permettra de renouer le dialogue et de trouver des accords dans l'intérêt de tous.

Le service offre également un espace transitoire pour qu'enfants et parents puissent se rencontrer afin de maintenir ou renouer des liens :

- soit dans le cadre de missions demandées par le Juge aux Affaires Familiales lorsque les droits de visite sont difficiles ou impossibles sans notre intervention ;
- soit dans le cadre d'un partenariat spécifique avec les services de l'Aide Sociale à l'Enfance qui permet à chacun des parents de rencontrer son enfant lorsque le juge des enfants ou l'A.S.E. le préconise.

Une troisième axe est en développement dans ce service, le S.E.A.P. (Soutien Ecoute et Accompagnement Psychologique) qui offre sa compétence dans les Programmes de Réussite Éducative et les Groupes de Parole.

Les professionnels de ce service respectent le code de déontologie de la Médiation Familiale, celui des Espaces de Rencontre et celui des psychologues cliniciens D.E.

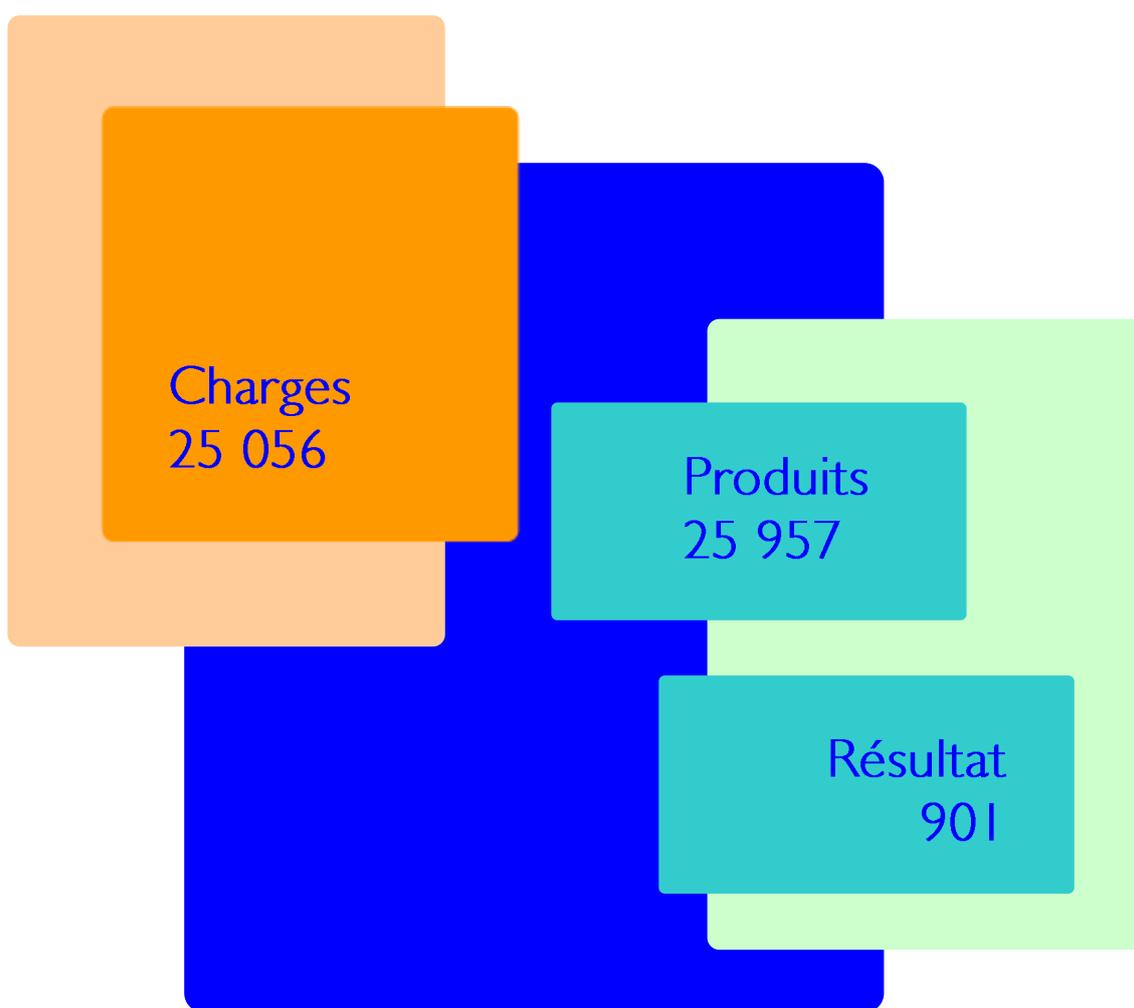
Nombre total d'enfants et d'adultes en 2014

Placement Familial Spécialisé (PFS)	123
Service Éducatif de Réparation Pénale (SERP)	607
Aide à la Gestion du Budget Familial (AGBF)	1074
Étap'ADO	399
Accueil Partagé	26
Service d'Accueil d'Urgence et d'Orientation (SAUO)	126
Mesure Judiciaire d'Investigation Éducative (MJIE)	625
Action Éducative en Milieu Ouvert (AEMO)	2397
Aide Éducative à Domicile (AED)	95
Prévention Spécialisée	499
Aide à la Parentalité par l'Accès au Droit (APAD)	344
Instance d'Enquêtes en Prévention des Expulsions Locatives (IEPEL)	1077
Service Contrôle Judiciaire Socio-Éducatif (CJSE)	375
Accompagnement Social Lié au Logement (ASLL)	135
Mesure d'Accompagnement Social Personnalisé (MASP)	107
Service d'Aide à l'Enfant et à la Famille Médiation (ADEF Médiation)	1319
Maîtrise d'Œuvre Urbaine et Sociale (MOUS)	712
Enfant	5971
Adulte	4069
Total	10 040

Répartition de l'effectif salarié

	2012	2013	2014	H	F
Total Direction	11	12	11	5	6
Total Personnel Administratif	61	60	60	9	51
Total Personnel Éducatif	273	278	288	53	235
Total Médical & Para-Médical	18	19	18	2	16
Total Services Généraux	14	16	17	4	13
Total Général	377	385	394	73	321

Le compte de résultats exprimé en milliers

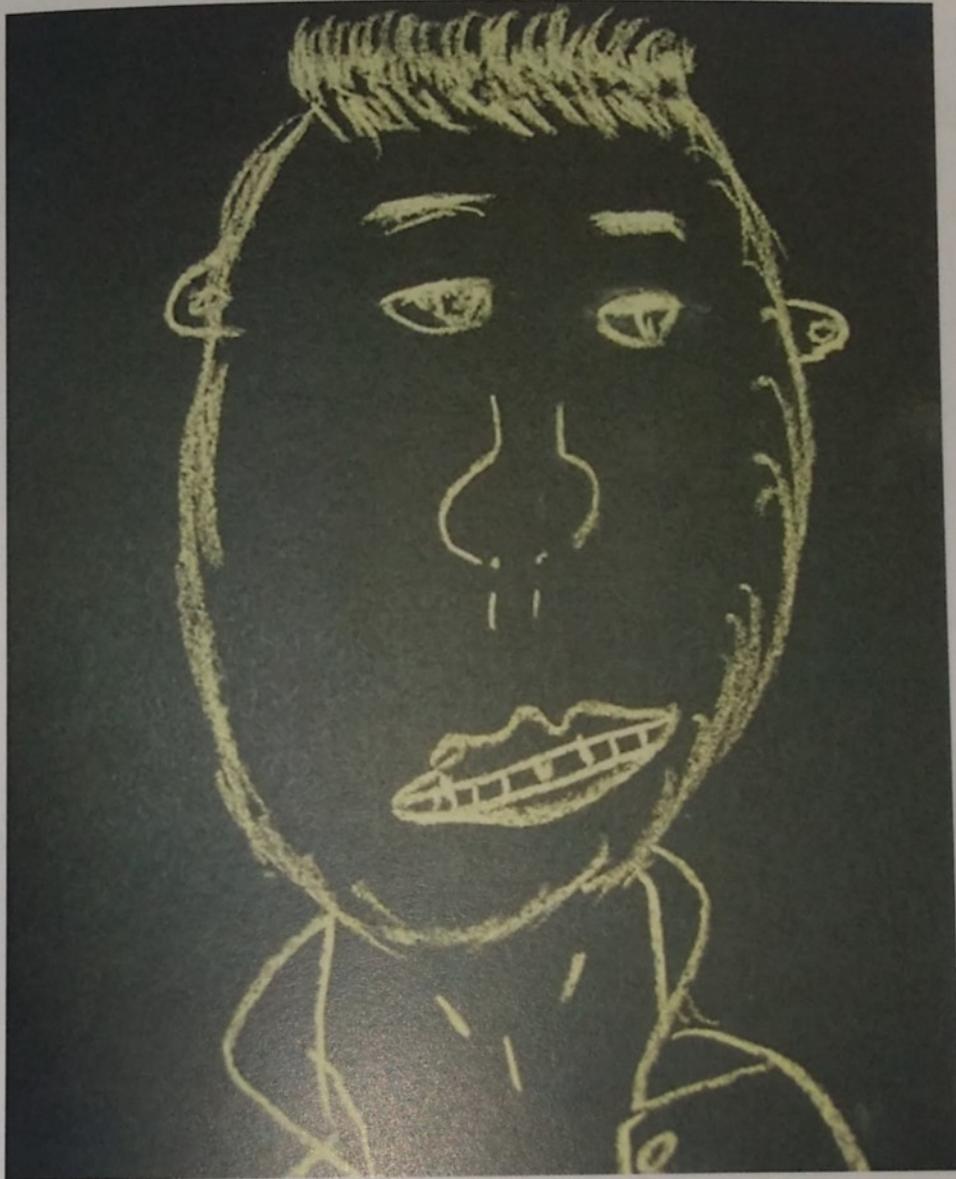


Le bilan

Actif		Passif	
Actifs immobilisés	6 865	Passifs associatifs	4 041
Actifs circulants	6 995	Provisions	
		Fonds dédiés	1 636
		Dettes	8 183
TOTAL	13 860	TOTAL	13 860

Histoire 5

L'enfant aux deux ombres - par **Zouneb**



C' était un étrange enfant dont le corps était très bizarre. Il avait deux têtes qui couronnaient chacune une moitié de corps. Les deux moitiés ne s' entendaient pas bien du tout. La moitié droite s' embrouillait toujours avec la moitié gauche. Les deux moitiés en avaient marre de vivre ensemble. Et l' enfant avait deux ombres.



Siège social : 39, rue de Moscou - 93000 BOBIGNY
01 55 89 08 40 - directiongenerale@sauvegarde93.fr

www.sauvegarde93.fr